



**27^{ème} édition de POLLUTEC @ LYON EUREXPO
du 29 novembre au 2 décembre 2016**

PROGRAMME DES CONFÉRENCES & ÉVÉNEMENTS FEDEREC
Village du Recyclage - Hall: 3 - Allée : C - Stand n° : 226



<p>11h30-12h30</p>	<p align="center">Les solutions de valorisation du verre plat de déconstruction en France</p> <p>Le verre plat de bâtiment est aujourd’hui très peu valorisé en France, mais certains projets ont montré que des solutions existaient. La conférence aura pour but de faire échanger les différents protagonistes de la filière sur les moyens à déployer pour arriver à augmenter le taux de recyclage du verre plat de déconstruction. Gilles Nantet, Président, Serfim recyclage - Jacques Rolland, Responsable Achats Approvisionnements Verre, Sibelco</p>
<p>14h-15h</p>	<p align="center">La politique de certification dans la branche des industries et commerces de la Récupération - Enjeux & Perspectives</p> <p>Depuis quelques années, la branche du recyclage a souhaité se mobiliser autour d'une politique de professionnalisation de ses salariés, ambitieuse et responsable. A travers des dispositifs d'évaluation des acquis professionnels et de certification, elle offre désormais à ses collaborateurs des perspectives de montée en compétences et d'employabilité. Point sur une dynamique sociale de branche au service des entreprises et de ses salariés, dans un contexte économique et réglementaire en mouvance. Hélène Van Waes, Permanente FEDEREC Nord-Picardie – Mario Leriche, Président CPNEFP Branche des Industries et Commerces de la Récupération – Bernard Favory, Vice-Président CPNEFP Branche des Industries et Commerces de la Récupération</p>
<p>15h30-16h30</p>	<p align="center">Les perspectives de développement du marché bois énergie en France à moyen-terme</p> <p>L'année 2015 a été moins riche en termes de développement de projet biomasse, en raison notamment du coût très bas des énergies fossiles depuis plusieurs mois. Les déchets de bois ont su trouver leur place lors des premières années de fort développement de la filière, qu'en sera-t-il dans les prochaines ? Quels gisements sont concernés ? Pascal Léon – FEDEREC - Thierry Genoud, Directeur des Achats Biomasse, Engie - Jean-Pierre Tachet, Conseiller Technique, CIBE - Gérard Deroubaix, Directeur du Pôle Environnement Santé, FCBA</p>
<p>17h-18h</p>	<p align="center">Rencontre autour du Livre Blanc Prospective & Innovation, portant sur l'industrie du recyclage à l'horizon 2030</p> <p>Préfacé par Corinne Lepage, ce fascicule de 70 pages s'interroge sur l'avenir du secteur du recyclage. Florissant durant les dernières décennies, il connaît en effet des difficultés depuis quelques années : baisse des volumes, chute des cours des matières premières, tensions sur les prix, dégradation des marges, apparition de nouveaux acteurs et de nouvelles règles, intensification de la concurrence à tous les niveaux, économie linéaire <i>versus</i> économie circulaire... Résultat de trois années d'études, d'analyses et de concertation avec les Adhérents de FEDEREC et les parties prenantes du secteur, ce document se découpe en trois grandes parties : I. L'Industrie du recyclage à l'horizon 2030 : contexte, gisements, process et place des entreprises dans la chaîne de valeur ; II. Analyse SWOT du secteur du recyclage : la vision des professionnels ; III. Préparer l'avenir de l'industrie française du recyclage : nos propositions. Manuel Burnand, Directeur Général de FEDEREC - Eric Scarabello, Responsable du service Activités Industrielles, Semardel - Marc Haquette, Consultant Valorisation Matière, CD2E</p>

JOUR 2 – MERCREDI 30 NOVEMBRE 2016

<p>10h-11h</p>	<p align="center">Panorama de la filière DEEE : évolutions réglementaires, normalisation européenne et évaluation économique :</p> <p>Dans un contexte réglementaire exigeant (transposition de la directive DEEE, loi de transition énergétique pour la croissance verte, standards techniques européens), la filière des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) française est toujours plus organisée en vue notamment de renforcer la traçabilité des activités de traitement et d'atteindre les objectifs ambitieux de collecte et de recyclage des équipements en fin de vie. Ces évolutions ont nécessairement un impact sur l'équilibre économique des entreprises du secteur, dont le métier est avant tout de produire des matières premières de recyclage. Cette table-ronde, qui rassemblera les représentants des acteurs publics et privés impliqués dans la filière, sera l'occasion de revenir sur ces enjeux.</p> <p>Jean-Pierre Parisi, Président de la Commission DEEE de FEDEREC - Camilla Freitas-Salguereido, Chargée de mission au sein du Bureau des éco-industries et du développement industriel durable, Direction générale des Entreprises - Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique - Catherine Gomy, Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI) et Déléguée Générale de la fédération ENVIE - Christian Brabant, Président de l'OCAD3E - Jean-Charles Caudron, Chef du Service Produits et Efficacité Matière de l'ADEME</p>
<p>11h-11h30</p>	<p align="center">Présentation du Guide Achats au détail de FEDEREC - Patrick Kornberg, Président de FEDEREC Métaux Non Ferreux</p>
<p>11h30-12h30</p>	<p align="center">Les technologie émergentes qui constituent l'avenir de la filière CSR :</p> <p>La filière CSR (Combustibles Solides de Récupération) a connu des avancées importantes en 2016, avec notamment la nouvelle rubrique 2971 destinée aux installations qui consommeront des CSR. Quelles sont ces installations ? Etat des lieux des technologies existantes en termes de consommation de CSR.</p> <p>Jean-Pierre Luthringer, Président de VALORDEC - Olivier Tihy, Directeur du développement, Etia - Philippe Hugeron, Responsable Club Pyrolyse-Gazeification - Mazen al-haddad, R&D Département Manager, Leroux & Lotz</p>
<p>14h-15h</p>	<p align="center">Le recyclage des ferrailles en péril : la menace est-elle uniquement chinoise ?</p> <p>Comme la plupart des matières premières, les ferrailles ne se sont toujours pas remises du choc provoqué par la crise financière de 2008. Mises en danger économique par l'effondrement du prix du minerai de fer avec lequel elles sont entrées en concurrence frontale, il suffirait seulement de quelques saines décisions politiques pour que les ferrailles puissent exprimer à plein leurs vertus environnementales.</p> <p align="center">Comment recyclera-t-on les Métaux Non Ferreux face aux nouvelles matières et technologies à horizon 2050 ?</p> <p>Descriptif à venir Patrick Kornberg, Président de FEDEREC Métaux non ferreux - Jean-Philippe Bour, Administrateur de FEDEREC Métaux non ferreux - Florent de Borredon, Administrateur de FEDEREC Métaux non ferreux - David Ravet, Responsable Innovation et Partenariats, MTB - Ivan Roche, Ingénieur R&D Filière VHU, Groupe PSA</p>
<p>15h00-15h30</p>	<p align="center">AM2C</p> <p>Radioactivité, transposition de la nouvelle directive 2013/59 Euratom : Entre responsabilité et obligations de l'employeur en matière des codes du travail et de l'environnement. Dominique VIRET, Gérant & Directeur commercial - Angélique TRICAUD, Ingénieur Recherche et Développement, AM2C</p>
<p>16h-17h</p>	<p align="center">Les enjeux de la filière VHU : développer l'utilisation de pièces automobiles et augmenter les performances de valorisation des résidus de broyage :</p> <p>Les entreprises spécialisées dans le recyclage des Véhicules Hors d'Usage (VHU) agissent à la fois dans un environnement en mouvement permanent (évolution du gisement de VHU, nouvelles contraintes réglementaires, sites illégaux) et dans un contexte économique particulier (crise des matières premières, investissements pour atteindre les objectifs de recyclage européens). Des axes prioritaires sont poursuivis par les entreprises, permettant à la fois le respect des taux réglementaires ambitieux et le maintien de l'équilibre économique. La volonté politique de favoriser le recours aux pièces automobiles issues de l'économie circulaire pourrait booster financièrement la filière de recyclage des VHU. La conférence permettra aux acteurs de la filière d'échanger sur les moyens de promouvoir les pièces issues de l'économie circulaire, en s'attardant sur la communication à déployer sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, les technologies actuellement existantes pour améliorer le tri et la valorisation des résidus de broyage, issus du recyclage des voitures, seront également présentées.</p> <p>Alban Grosvallet, Président de la Commission Broyeurs de FEDEREC - Eric Lecoindre, Coordinateur Déchets de l'automobile et moyens de transport hors d'usage, Direction Économie Circulaire et Déchets, Service Produits et Efficacité Matière de l'ADEME - Thierry Archambault,</p>



JOUR 3 – JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2016

10h30-11h30	<p>Conférence de presse - Présentation de l'étude : Les chiffres du recyclage 2015 de la Région Auvergne-Rhône-Alpes – Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC – Manuel Burnand, Directeur Général de FEDEREC – Florent Colon, Président de FEDEREC Centre & Sud-Est La Conférence de Presse sera suivie d'un cocktail offert par notre partenaire SELI</p>
11h30-12h30	<p>Quelles solutions pour lutter contre les déchets plastiques dans les océans ?</p> <p>Entre 5 et 13 millions de tonnes de déchets plastiques finissent chaque année dans les océans. Or s'ils sont rapidement consommés, les plastiques mettent entre 100 et 1000 ans à se dégrader. En raison de leur dégradation sous forme de nano-plastiques, invisibles à l'œil nu, ils sont souvent ingérés par les animaux. La grande majorité des plastiques en mer provient du continent et les 23 pays européens disposant d'un accès à la mer seraient, s'ils étaient considérés ensemble, le dix-huitième plus gros pourvoyeur de débris en plastique dans les océans. Pour faire face à ce défi environnemental majeur, des entreprises, des collectivités, des ONG, ... mettent en place des actions. La Branche Plastiques de FEDEREC s'engage auprès des acteurs de la lutte contre les déchets plastiques dans les océans. Christophe Viant, Président de FEDEREC Plastiques – André Abreu, Responsable Environnement et Climat, Tara Expéditions - Jean-Marc Sclavo et Benna Robert, Groupe Sclavo - Antoine Bruge, Surfrider – Henri Bourgeois Costa, Océans Sans Plastiques</p>
14h-15h	<p>Extension des consignes de tri plastiques : quels débouchés ? quelles techniques de tri ?</p> <p>La loi de transition énergétique pour une croissance verte a entériné l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique sur le territoire national d'ici 2022, c'est-à-dire la fin du barème F. Aux flacons et bouteilles en PET et PEHD déjà collectés et pour lesquels il existe des filières de recyclage bien installées, s'ajoutent les pots et barquettes rigides, éventuellement en PS, et les films et sacs qui sont des emballages souples. Ces nouveaux emballages posent des problèmes en termes de débouchés. L'expérimentation menée par Eco-Emballages depuis 2011 a montré que la présence de PS dans les balles de PE/PP gêne le recyclage au-delà d'un certain pourcentage, et pourrait être problématique si les proportions de PS venaient à être trop importantes. De même, la présence de barquettes PET (monocouches, multicouches, operculées ou non), ou de bouteilles PET opaques dans les flux PET traditionnels représente une évolution majeure des flux entrants dans les usines de recyclage, qui doivent s'adapter dans un contexte international difficile. Les débouchés pour les films d'emballages en PEBD sont par ailleurs à développer et représentent un enjeu majeur de l'extension des consignes de tri. La qualité attendue par les usines françaises et européennes est en effet difficile à atteindre pour les centres de tri. Pour faire face à l'arrivée de ces nouvelles matières dans les centres de tri de déchets ménagers, quelles techniques de tri sont disponibles ? Quels débouchés peuvent être développés ? Quelle doit être la part de l'investissement privé et celle des pouvoirs publics ? Christophe Viant, Président de FEDEREC Plastiques - Pierre Mogueur, Responsable national Développement Filières, COVED - Olivier Vilcot, Président, SRP - Sylvia Blond - MPB - Jean-Charles Caudron, Chef du Service Produits et Efficacité Matière, ADEME</p>
15h-16h	<p>Le recyclage, le maillon à faible émission de CO2 de l'économie circulaire</p> <p>FEDEREC a lancé en 2015, avec l'aide de RDC Environnement et en partenariat avec l'ADEME, une étude qui confirme que le recyclage permet de participer à la lutte contre le changement climatique et l'épuisement des ressources minérales et fossiles. Le bénéfice pour l'année 2015 serait d'environ 22,3 Mt CO2 eq. pour plusieurs filières de recyclage de déchets ménagers et des activités économiques collectés en France et recyclés (métaux ferreux, cuivre, aluminium, verre d'emballages et plastiques (PEHD, PET), textiles, papiers). Donner un vrai prix au carbone est ainsi indispensable pour une meilleure prise en compte des externalités et le rééquilibrage des systèmes économiques et écologiques. Jean-Philippe Carpentier - Président FEDEREC - Corinne LEPAGE, ex-Ministre et Avocate chez Huglo Lepage & Associés - Stéphane Arditi, responsable des politiques, produits et déchets au Bureau Européen de l'Environnement - Johan LHOTELLIER, Consultant chez RDC Environnement - Jean-Charles Caudron, Chef de Service Produits et Efficacité Matière, ADEME, Direction Économie Circulaire et Déchet DECD/SPEM</p>
16h-17h	<p>Conférence de presse - Présentation de l'étude CO2 – Impact environnemental du recyclage – Corinne LEPAGE, ex-Ministre et Avocate chez Huglo Lepage & Associé - Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC - Jean-Charles Caudron, Chef de Service Service Produits et Efficacité Matière, ADEME, Direction Économie Circulaire et Déchet DECD/SPEM</p>
17h-18h	<p>Transferts Transfrontaliers de Déchets : retours d'expériences sur les changements de 2016 et ce qui est attendu pour 2017</p> <p>Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 de la dernière version du Règlement européen 1013/2006 et à la création fin 2015 d'un Pôle National de Transferts Transfrontaliers de Déchets en charge de l'instruction des dossiers de notification et du logiciel GISTRID, les professionnels du recyclage se sont réunis au sein d'un groupe de travail pour approfondir cette réglementation et partager leurs bonnes pratiques. FEDEREC a publié un guide pratique à destination de ses Adhérents en avril 2016 et proposé des formations sur le sujet durant l'année. FEDEREC a également échangé avec la DGPR et les Douanes sur le futur plan d'inspection, qui est exigé à partir de 2017.</p>

<p>10h-11h</p>	<p align="center">La collecte des papiers de bureau, quelles opportunités pour le recyclage ?</p> <p>Le décret 5 flux, inclus dans le décret n°2016-288 du 10 mars 2016, impose une collecte séparative de leurs papiers de bureau aux entreprises et administration au-delà d'un seuil d'employés de bureau évoluant de 100 en 2016 à 20 en 2018. Cette disposition devrait stimuler la collecte et le recyclage des papiers de bureau. Les entreprises de FEDEREC sont déjà mobilisées pour répondre à cette demande et produire les sortes « bureautiques » dont l'industrie papetière a besoin.</p> <p>Pascal GENNEVIEVE, Président de FEDEREC Papiers Cartons - Jean-François Robert, Responsable des Activités et des Relations industrielles, ECOFOLIO - Peggy Ravet, Directrice commerciale, PAPREC – Pierrick Girard, Responsable Méthode Logistiques, Lustucru Frais</p>
<p>Espace FORUM ENERGIE - Hall 4 - Allée M - Stand 174 (organisé par la FNADE) 11h30-12h30</p>	<p align="center">Les technologie émergentes qui constituent l'avenir de la filière CSR</p> <p>La filière Combustibles Solides de Récupération (CSR) a connu des avancées importantes en 2016, avec notamment la nouvelle rubrique 2971 destinée aux installations qui consommeront des CSR. Quelles sont ces installations ? État des lieux des technologies existantes en termes de consommation de CSR.</p> <p>Jean-Pierre Luthringer, Président de VALORDEC FEDEREC - Muriel Olivier, Membre du Conseil d'administration, FNADE - Élisabeth Poncelet, Direction consommation durable et déchet, ADEME - Fabrice Copin, Directeur Délégué, ATILH - Frédéric Giouse, Vice-Président, SN2E</p>